

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 JUIN 2025 à 18h30



**Présent.e.s :** Thierry BEBERT, Ondine DELATTRE, Caroline FABRE, Maryse FABRE, Jérôme GUGGISBERG, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Sylvain MORINO, Pierre SIMON, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU

**Secrétaire de séance :** Pierre SIMON

*quorum : 6*

---

Pierre SIMON est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- **Emet un avis favorable sur le projet de plan partenarial de gestion de la demande de logement social** et d'information du demandeur. Ainsi que sur le projet de convention intercommunale d'attributions.
- **Approuve la cessation du code TVA** pour le secteur d'activité n°6820B « Location de terrains et d'autres biens immobiliers » et la **création** d'une nouvelle exploitation de TVA pour certaines dépenses au budget principal n°21200 issus de la clôture du budget annexe Régie.
- **Accepte de subventionner** le projet de « développement du chalet refuge de La Plate » à hauteur de 12 500 euros pour les travaux de mise aux normes incombant au propriétaire.
- **Approuve les termes d'appel à concurrence pour la gestion des gîtes communaux** à compter du 20 octobre 2025 et d'engager la procédure ;
- **Approuve le projet de création d'une servitude de passage** sur les parcelles D309, appartenant à Mesdames PORRAL Françoise et Denise, pour permettre l'accès à la parcelle D852 où se situe le chalet de la Plate

La séance est levée à vingt-trois heure trente.

Rédigé par le secrétaire de séance, approuvé lors de la séance du 3 juillet 2025.

Maryse FABRE

Le Maire



Pierre SIMON

Le secrétaire de séance

